

# Bachelier en électronique orientation électronique appliquée

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

1B UE 118 MÉTHODOLOGIE			
Code	TELE1B18EAP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Stéphanie DEVUYST</b> (stephanie.devuyst@helha.be) Laurence BACLIN (laurence.baclin@helha.be) Salvatore BUFO (salvatore.bufo@helha.be) Dominique DENIS (dominique.denis@helha.be) Laurent JOJCZYK (laurent.jojczyk@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à favoriser la transition de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur :

- d'une part, faire émerger chez les étudiants leurs représentations et leurs conceptions premières relatives à l'Institution scolaire, à leur futur métier ainsi qu'à leurs potentialités, leurs savoirs, ainsi que leurs compétences ;
- d'autre part, faire prendre conscience aux étudiants des exigences nouvelles liées à l'enseignement supérieur ainsi que du nouveau mode de fonctionnement cognitif et des attitudes, qu'ils devront nécessairement adopter tant dans le monde académique que professionnel ;
- et enfin, éveiller les étudiants à l'importance de mieux se connaître mais aussi de savoir déceler chez les autres leur mode de fonctionnement, tant sur le plan humain que cognitif.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser efficacement les différents outils d'aide à la réussite proposés dans le cadre du passage transitionnel du secondaire au supérieur.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TELE1B18EAPA Méthodologie

12 h / 1 C

## Contenu

Activité d'apprentissage " Méthodologie" s'articule autour de différents ateliers fait en groupe permettant de faciliter la transition du secondaire vers le supérieur (ex : ateliers "prise de notes", "rédaction de rapport de laboratoire", "comment s'organiser", etc.)

Une séance supplémentaire sera également dédiée à un entretien individuel avec chaque étudiant vers la mi-novembre (après la mini-session).

## Démarches d'apprentissage

Ateliers en groupes de +/- 25 étudiants

## Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi personnalisé de l'étudiant.

## Sources et références

- Apprendre à apprendre, André Giordan & Jérôme Saltet, Collection Libro-Mémo, E.J.L., 2011 ;
- Résolution de conflits dans le travail en équipe, Ina Motoi & Louise Villeneuve, Presses de l'Université du Québec, 2010 ;
- <http://www.cognosco.org>

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Divers documents fournis aux étudiants ou à disposition sur la plateforme ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'étudiant réalisera un travail écrit sur l'une des séances de méthodologie (rédaction d'un rapport de laboratoire).

Ce travail sera personnel.

La note est multipliée par un coefficient de participation variant entre 0.7 et 1.3 et tenant compte de la présence de l'étudiant aux ateliers et de son implication.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

### Dispositions complémentaires

En cas d'échec en janvier, l'étudiant représentera un travail pour la session de juin sur base des consignes qui lui auront été données.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).